

## EDITORIAL

**L**a crise continue, pas pour les banquiers, mais ceux qui perdent leur emploi ne voient pas le bout du tunnel.

C'est d'autant plus dur pour les exclus que le pouvoir en place ne reconnaît pas leur souffrance et leur désarroi. Le gouvernement continue à soutenir mordicus ses mesures désastreuses : bouclier fiscal, baisses de TVA sans contrepartie pour l'emploi, non remplacement de la moitié des fonctionnaires partant à la retraite...

Pour les retraités les pensions arrivent tous les mois, pas entièrement revalorisées. Là aussi ce sont les plus démunis, les basses pensions, qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Les manifestations de début d'année ont rappelé le mécontentement des retraités et des salariés face aux multiples dégradations.

Les élections régionales ont permis de sanctionner le gouvernement, d'envisager une redistribution du pouvoir politique et de prendre en compte de nouvelles données économiques, sociologiques et environnementales.

La CFDT tient son congrès fédéral à Tours au mois de juin. Elle veut peser de plus en plus dans les grandes orientations. Quelle société promouvoir, mettre à plat tout ce qui ne va pas, faire des propositions pour un changement de fond. Le débat sur la réforme des retraites y aura une grande place.

Bernard ALBERT

## LES RETRAITÉS ONT TOUTE LEUR PLACE À LA CFDT

*« Pourquoi rester adhérent d'un syndicat lorsqu'on est retraité ? Il n'y a plus d'action possible comme dans une entreprise ou un service. Certains nous disent "je veux bien rester adhérent par solidarité avec les travailleurs à la CFDT, mais avec les retraités qu'est ce que je peux faire ?" »*

**P**ourtant le syndicalisme fait bouger les "affaires" concernant directement les retraités : l'évolution du pouvoir d'achat est l'une des plus visibles. La CFDT agit également sur des aspects qui concernent tout un chacun, salarié ou retraité, notamment dans tout ce qui touche à la santé, à la fiscalité, aux transports...

Ces exemples d'actions nationales se déclinent localement par des manifestations où les retraités sont activement présents. Nous ne pouvons plus faire grève, mais manifester on sait faire...

**L**ocalement nous pesons aussi : sur le rattrapage du pouvoir d'achat la CFDT des retraités de l'Isère fait avancer au niveau national l'idée qu'il faut aller vers une répartition plus égalitaire des augmentations.

Concrètement une petite pension perd beaucoup plus de pouvoir d'achat que les autres car tout ce qu'elle perçoit est destiné à des dépenses indispensables.

La CFDT retraités, participe aux réunions de concertation, sur la politique vieillesse mise en place sous la responsabilité du Conseil Général.

Nos militants mandatés dans ces instances s'appuient sur les équipes CFDT pour prendre des positions conformes aux valeurs de solidarité de notre syndicat face à d'autres plus enclins à défendre surtout des avantages acquis.

Ainsi nous avons réalisé une enquête sur les conditions de vie des personnes âgées en établissement afin de pouvoir nous appuyer sur leurs témoignages pour mieux argumenter.

**L**es équipes CFDT peuvent être des lieux de soutien aux adhérents. Chacun a son engagement, certains dans l'accompagnement social ou éducatif, d'autres dans l'organisation des loisirs ou en accomplissant un mandat électif ou syndical...

**L**a presse CFDT, nationale ou locale présente les analyses et les actions du syndicat.

Régulièrement notre syndicat des retraités de l'Isère met en place des journées d'échange à thème avec un apport extérieur sur des sujets d'actualité. Ces journées ont un franc succès et continueront à vous être proposées.

Bernard ALBERT

# RASSEMBLEMENT À MI-MANDAT : ST MARCELLIN 8 DÉCEMBRE 2009

**Une journée bien remplie qui remotive les troupes à mi-mandat, qui redynamise les ULR, qui permet aux idées nouvelles d'émerger. Elle permettra aussi de renforcer les commissions.**

**N**ous étions 70 personnes rassemblées à St Marcellin pour la journée. Elle s'est déroulée en trois parties :

- Le matin : 4 groupes de travail inter-ULR et un groupe spécifique pour l'ULR de Grenoble sur le thème : « Comment vivez-vous la CFDT dans votre ULR ? »
- L'après-midi : 4 groupes de travail sur des thèmes de réflexion.
- Pour finir : une synthèse et une proposition de réorganisation du bureau de l'UTR.

## Le matin :

On constate que les 6 Unions Locales de Retraités de l'Isère fonctionnent assez bien. Des réunions se tiennent régulièrement au cours de l'année et l'Assemblée Générale annuelle marque un temps fort pour chaque ULR.

Les actions sont assez variées. Chaque ULR travaille différemment en organisant :

- Des permanences juridiques (St Marcellin) - Des journées à thèmes (Roussillon ; Vienne) - Des commissions transport, qualité de vie (Nord Isère) - Un accueil des nouveaux adhérents (Voiron) - Des aides (Quelle aide aux actifs ? Voiron) - Des liens avec le développement local (Grésivaudan) - Des sorties et des voyages (Grenoble ; Roussillon) Etc...

L'ULR de Grenoble travaille en lien étroit avec l'UTR bien sûr et développe ses actions autour de la santé, des transports, de la retraite... Une Assemblée Générale aura lieu en avril où sera abordé le renouvellement des membres du conseil et du bureau.

## L'après-midi :

Les ménages ont bien fonctionné pour réfléchir dans l'une des 4 commissions proposées :

## Pouvoir d'achat des retraités :

Pas de retraite au-dessous du SMIC mais aussi des augmentations plus justes : une somme d'argent en dessous d'un certain seuil et une augmentation en % au-dessus...

## Santé et accès aux soins :

Les dépassements d'honoraires : se battre toujours et encore. Quid du secteur optionnel, nouveau secteur de tarification des honoraires de médecin à l'étude ?

La qualité des soins – Problèmes avec la Couverture de Maladie Universelle (CMU)

Le tarif des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

## Sortie de la crise économique :

Vaste sujet ! Comment développer l'industrie, la croissance verte ? Quel rôle pour les syndicats ? Quelle politique industrielle de l'Europe ? Où prendre les richesses ?

## Logement des personnes âgées :

L'habitat intergénérationnel peut,

pour certains, être un complément intéressant au maintien à domicile des personnes âgées.

## La synthèse :

De nombreuses pistes de travail se dégagent de cette journée qui permettront d'améliorer notre fonctionnement :

\*Sur l'organisation :

Prendre plus en compte l'éloignement des ULR (réunions décentralisées)

Faire des comptes-rendus des réunions.

Sur la communication : Il y a une demande d'information plus rapide. Faut-il créer un site Internet et embaucher un jeune en emploi aidé ?

Expliquer mieux les structures de notre syndicat (les sigles ; les statuts.) Quels liens avec les actifs ?

\*sur les journées de formation, très appréciées, sur des thèmes....

\*sur le renouvellement de l'UTR. Un nouveau bureau renforcé avec un nouveau secrétaire : Bernard Albert à la place de Jean-Pierre Luppi.

Et puis nous restons sur un vrai problème dans nos structures : celui du manque de femmes !

Cependant malgré notre présence dans les manifestations, il manque peut-être à notre UTR la mise sur pied d'actions revendicatives plus actives et plus variées.

Compte-rendu rédigé par  
Andrée MILESI

## **P**récision sur l'adhésion des retraités à la CFDT

Certains retraités adhèrent via une SSR (Section Syndicale des Retraités) Mais tous les syndicats de salariés n'ont pas opté pour cette possibilité.

D'autres adhèrent via une ULR (Union Locale des Retraités). Il y a 7 ULR dans l'Isère.

Tous sont adhérents de l'UTR Isère (Union Territoriale des Retraités CFDT de l'Isère) Les UTR, à l'intérieur de la CFDT, sont l'équivalent des Syndicats chez les salariés (exemple le Syndicat Santé-Sociaux CFDT de l'Isère)

Et tous sont rattachés à l'ULR de leur lieu d'habitation. Ces ULR sont les sections syndicales de l'UTR. C'est à ce niveau que sont menées les actions sur le terrain.

Certaines SSR font des réunions et mènent des actions spécifiques à leur ancienne fédération de salariés.

Est-ce que ces précisions vous éclairent ?

## **U**n nouveau bureau UTR

Le conseil suivant l'Assemblée à mi-mandat a élu en son sein un nouveau bureau :

Secrétaire	Bernard Albert	Grenoble
Secrétaire Adj	Andrée Milesi	Grenoble
Trésorier	Daniel Ruquet	Grenoble
Membres	Pierre Boullier	Grésivaudan
	Jacky Cerdan	Vienne
	Daniel Dormant	Nord Isère
	Jérôme Douhady	Grenoble
	Jean Pierre Luppi	Grenoble
	Christian Remond	Grenoble
	Georges Veyrier	Roussillon

A noter que 4 militants viennent des ULR hors Grenoble et Agglo. Jacky était le seul dans l'ancien bureau à accepter de faire un long trajet pour venir aux 7 bureaux annuels.

Mais les militantes restent largement sous représentées, Andrée est toujours la seule représentante.

## **P**ourquoi si peu de femmes acceptent de militer dans les instances ?

367 femmes adhérentes sur 861  
6 au conseil départemental sur 35  
1 au bureau sur 10

De multiples raisons peuvent faire hésiter : - préfèrent-elles des engagements où l'utilité sociale est plus palpable ? – avons-nous trop de débats stériles qui débouchent rarement sur des actions concrètes ? – sommes-nous trop nombreux dans nos réunions favorisant ainsi la monopolisation de la parole par quelques uns ? – sentiment de survoler les problèmes par des ordres du jour trop chargés ? ...

Réagissez, complétez la liste. *Repères* se fera votre porte-parole.

Nous devons nous interroger sur notre fonctionnement et essayer de l'améliorer.

Bernard

## **C**a y est nous avons passé le cap des 10 000 cotisations mensuelles\*, pour cette année 2009

Félicitations aux développeurs des Unions Locales et surtout à Daniel RUQUET notre trésorier spécialiste du Fichier des adhérents qui a su nous motiver !!

\* 10 000 cotisations encaissées en 2009 : la plupart de nos 861 adhérents ont réglé 12 mensualités en une où plusieurs fois, d'autres ont adhéré ou sont partis en cours d'année et ont réglé des cotisations pour les mois présents.

# Vieillir chez soi de préférence : questionnements et réponses.

## Repères continue son regard militant et solidaire sur les conditions de vie tout au long de la retraite.

Dans les précédents numéros, les témoignages recueillis nous ont aidés à modifier l'image peut-être trop négative que nous avons des "maisons de retraite". Un constat plutôt optimiste s'impose : au sein de ces établissements où l'on entre le plus souvent par nécessité, la *qualité des relations* est une préoccupation largement partagée, autant que la *qualité des soins*.

Reste que le désir de chacun est de vieillir chez soi. C'est tout l'enjeu des politiques et des services dits "de maintien à domicile". Vaste sujet qui nécessitera de poursuivre notre réflexion au delà de ce numéro de mai. D'autant que les solutions ne sont pas les mêmes en secteur urbain ou en zone rurale. C'est pourquoi *Repères* a voulu rencontrer des acteurs du "bien vieillir", à Grenoble d'une part, en pays voironnais d'autre part.

## Au CCAS de Grenoble

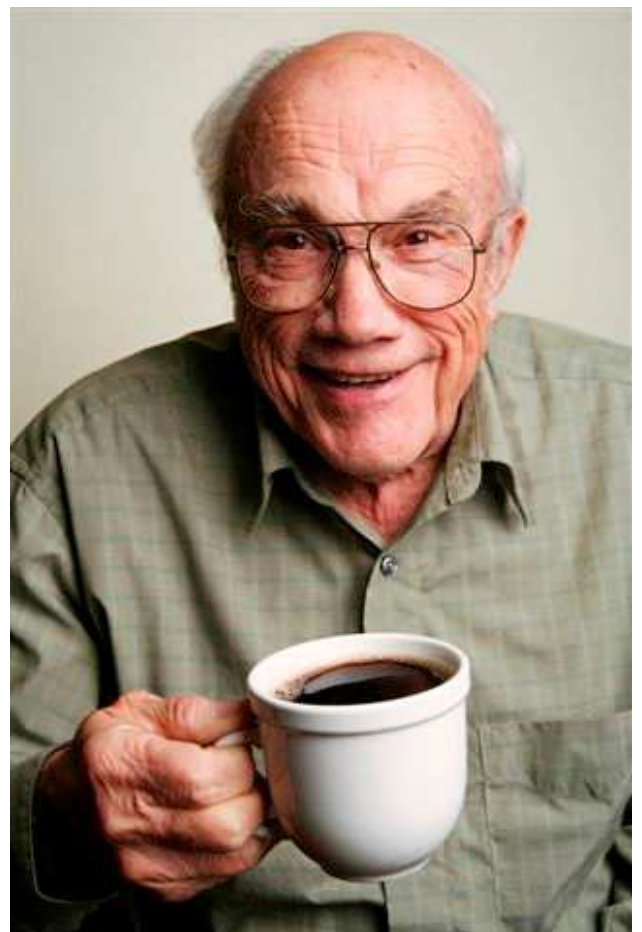
Aujourd'hui, restons à Grenoble. Le pays voironnais, ce sera pour votre prochain *Repères*. A Grenoble nous avons rencontré Claude Fages, responsable du secteur "personnes âgées" au

CCAS de la Ville de Grenoble. Tout de suite une rectification : notre ami préfère parler de "soutien à domicile" plutôt que de maintien à domicile. Cette petite mise au point est bien en phase avec nos valeurs Cfdt de *solidarité* et *autonomie*. Concrètement, il ne s'agit pas tant d'aider les personnes à "se maintenir" chez elles aussi longtemps que possible, mais plutôt les aider à ne pas s'isoler..

C'est dans cet esprit que 7000 personnes âgées à Grenoble bénéficient d'une prestation ou d'une allocation par le biais du CCAS. Des gens "comme nous", mais aussi une population âgée à laquelle on pense moins et que le CCAS n'oublie pas : les personnes handicapées, les immigrés ainsi que

les SDF vieillissants.

Ce grand champ d'interventions suppose une bonne "ABS", en langage clair : une bonne *analyse des besoins sociaux*. L'ABS est une obligation légale qui se traduit par un rapport à faire chaque année pour tous les secteurs d'intervention des CCAS. Côté personnes âgées, en 2009, le CCAS de Grenoble est allé plus loin que le rapport habituel en réalisant un "focus" sur les besoins de cette population, dans l'idée d'apporter des réponses mieux ciblées. Il en ressort une foule d'indicateurs et d'éléments statistiques précieux qui permettent de mieux cerner le besoins : besoins de soins et d'attention, besoins de liens et de relations huma-





nes, de loisirs et de sorties, d'accompagnement social...

Ce "focus 2009" permet aux politiques d'établir des priorités. Il exprime aussi des questionnements. Par exemple : *comment prévenir l'entrée en dépendance des personnes âgées les plus modestes qui semblent être touchées prématurément ?* Ou encore : *pour quelles raisons certains résidents en EHPAD n'ont-ils pas l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?* Ce sont là autant de motifs de mobilisation et de revendication pour nous autres militants ou citoyens "avertis"!

**Une observation s'impose** : la diversité des besoins implique une diversité des métiers : les métiers du soin traditionnellement pris en charge par le service de soins infirmiers à domicile (le SSIAD), mais aussi tous les métiers que Claude Fages appelle les métiers du "prendre soin" : aides ménagères, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale. Il y a "de quoi faire" pour les agents du service public et tous ne peuvent répondre à la demande.

**N**ul doute qu'il y a là un "gisement d'emploi". Mais à ce propos, Claude Fages pointe les désillusions du *chèque-emploi-service*. Il existe, dit-il, un marché pitoyable de l'aide à domicile. Des entreprises motivées par le seul profit envoient "au front" les personnes les moins qualifiées.

Autre secteur de concurrence : la téléalarme. L'inspection des services de la répression des fraudes veille avec difficulté

sur ce qu'il faut bien appeler un "marché de la dépendance".

Raison de plus, ajoute Claude Fages, pour lutter, avec les moyens du service public, contre l'isolement des plus de 80 ans, ceux que la société a trop vite rejetés dans l'ombre. "Il faut pouvoir répondre à un besoin d'écoute et d'accompagnement des vieilles générations" explique-t-il. C'est pourquoi le CCAS de Grenoble organise **des animations à domicile de type cuisine, lecture, initiation à l'ordinateur...** Une façon de combattre le *syndrome dépressif* lié au grand âge, un mal trop souvent ignoré.

**A** ce sujet, notre interlocuteur **dénonce la tendance des institutions à "gommer" la période de la nuit. "On fait comme si ce temps là n'existait pas"** déplore-t-il. D'où l'accent mis sur *l'aide aux aidants* dans le but de soulager les familles et de prévenir l'épuisement des proches.

Dans cette logique, de nouveaux services associatifs sont appelés à se développer, à l'exemple de ce qui a été mis en place à Corenc où les familles peuvent souscrire un abonnement pour des visites programmées à 15 € la demi-heure, avec possibilité d'appeler en urgence. C'est une idée parmi d'autres pour retarder l'entrée en EHPAD. Du côté des financeurs, il y aurait un calcul économique à faire en comparant le coût de l'aide à domicile et le coût du séjour en établissement. "Mais le calcul ne se fait pas" regrette Claude Fages.

"La diversité des métiers entraîne une autre difficulté" poursuit Claude Fages. "Chaque intervenant a tendance à rester dans sa sphère et sa logique professionnelle et la personne âgée est au centre d'un dispositif qui la dépasse. Au centre, c'est à dire comme encerclée, sans possibilité de maîtrise de son destin".

**F**ace à cette difficulté, le point fort de la politique sociale à Grenoble c'est la coordination. L'idée s'est fait jour de mettre en place dans chaque secteur un "trio fondamental" composé d'un(e) assistant(e) social(e) référent(e), du responsable de secteur pour l'aide à domicile, du responsable de service de soins infirmiers à domicile (le SSIAD), avec pour mission de se réunir une fois par mois et de "faire le point" sur la liste des personnes bénéficiaires du soutien à domicile.

**P**arler du soutien à domicile c'est évoquer nécessairement la question du logement. Avec le doublement de la population des plus de 80 ans dans les 10 ans à venir la réflexion devrait s'accélérer sur la question cruciale du domicile des personnes âgées : quels aménagements, quelles adaptations pour bien vieillir dans son logement ?

Dans la recherche d'une meilleure qualité de vie des personnes âgées, les bailleurs sociaux sont incontournables. Avec eux, la coordination des politiques s'impose également.

Maxence GIRARD

# Un des enjeux du congrès CFDT de juin 2010, Comment réformer en profondeur notre système de retraites ?

- **La méthode pour réformer, et le calendrier, sont un enjeu en soi... Plusieurs pistes se présentent ; leur dosage sera très calculé...**

**La 1<sup>ère</sup> piste**, sur laquelle les syndicats avanceraient peut-être, serait la hausse des cotisations, mais le patronat y est formellement opposé.

**La 2<sup>ème</sup> piste consiste à travailler plus longtemps**, soit en augmentant l'âge légal de la retraite (après 60 ans), soit en augmentant la durée de cotisation (tout en maintenant l'af-fichage de la retraite à 60 ans).

Les syndicats s'opposent fermement au recul de l'âge légal, d'autant plus que le taux d'emploi en France des séniors (55-64 ans) est le plus bas des pays européens (38% contre 45%). La hausse de la durée des cotisations est-elle acceptable ? Pas dans le système actuel, car si elle règle, plus ou moins, les problèmes de financement, elle maintient les inégalités actuelles notamment entre les carrières stables et les parcours non linéaires, et entre les hommes et les femmes. Elle induit une nouvelle injustice pour ceux qui ont commencé à travailler tôt qui seraient obligés de continuer à travailler tout en ayant assez d'années de cotisation.

*Il faut absolument rendre le système par répartition plus sécurisant, et pour cela le remettre à plat, afin que les parcours professionnels morcelés ne soient plus pénalisés, afin que les avantages familiaux ciblent davantage les foyers les plus modestes, afin que le système soit plus juste socialement ; et pour que le système soit vraiment*

juste, il faut aussi prendre en compte la pénibilité des métiers (un enseignant n'a pas la même espérance de vie qu'un maçon). *Parvenir à un système plus simple et plus lisible, telle est l'ambition de la CFDT, et un des enjeux de son congrès de juin 2010.*

**La 3<sup>ème</sup> piste**, qui peut alimenter la réflexion de la CFDT, est évoquée dans le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), qui s'est intéressé aux différents systèmes en vigueur dans le cadre de la répartition : le régime par comptes notionnels (régime en cours d'élaboration en Suède sur une période de 15 ans, et en Italie sur 40 ans).

Ce régime est proche de celui des retraites complémentaires ARRCO, AGIRC et IRCANTEC. Des droits sont acquis, sous forme de points, dès la première cotisation salariale et patronale, et en fin de carrière le total des points est transformé en rente, en tenant compte de l'âge de départ et de l'espérance de vie moyenne à ce moment ; cette espérance de vie pourrait être modulée suivant les métiers qui ont été exercés, pour prendre en compte leurs pénibilités.

Quelle direction prendra la CFDT ? C'est aux militants de le dire. Et une fois la direction choisie, il faudra s'assurer que les

cotisations prennent bien en compte le vieillissement naturel de la population pour éviter tout recul des pensions. Il reste d'ores et déjà que les besoins supplémentaires de financement provoqués par l'arrivée du Papy-boom (200.000 retraités supplémentaires, sur combien d'années ?) ne seront pas résolus par la réforme, et qu'il faudra un effort de solidarité de tous.

On retrouve dans cette démarche de « remise à plat » la volonté de la CFDT de pratiquer un syndicalisme de transformation sociale, dans le respect de la dignité de chacun pour ses choix, mais dans un cadre collectif partagé.

*La CFDT veut rester fidèle à ses valeurs de personnalisme, de solidarité, de justice, et elle inscrit son action dans une stratégie de réformisme conflictuel. On retrouve toutes ces valeurs dans l'avant projet de résolution, que ce soit sur la fiscalité à rendre plus distributive, sur les dépenses publiques à rendre plus efficaces, sur la protection sociale à consolider, sur la vie au travail à améliorer sur de nombreux points, sur les parcours professionnels à sécuriser, sur la gouvernance des entreprises et plus généralement de notre société à démocratiser, sur la politique de vieillissement à rendre plus solidaire...*

Pierre BOULLIER



# Être mandaté par la CFDT, c'est quoi ?

**L**e mouvement syndical a trouvé sa légitimité par sa présence dans l'entreprise pour organiser les salariés.

C'est en créant un rapport de force face aux employeurs que s'est construit un mouvement social revendicatif.

Puis de l'entreprise et de la fonction publique les syndicats se sont impliqués dans les questions de société : de la santé au logement social, des transports collectifs à la vie culturelle, etc....

A partir de là, la CFDT a mandaté des militants pour être présents dans des organismes consultatifs ou gestionnaires publics, parapublics, associatifs. Citons-en quelques-uns comme exemples : la Caisse primaire d'assurance maladie, les Comités consultatifs des services publics, les ASSEDIC, Pôle emploi, les Offices publics de HLM, le Conseil économique et social...

La CFDT a ainsi pris toute sa place dans cet espace sociétal.

**P**endant plusieurs années, j'ai représenté la CFDT-ASSECO (Association d'Étude et de Consommation Cfdt) au Comité des usagers de l'eau et de l'assainissement de la ville de Grenoble, puis au Conseil de gestion de la régie d'assainissement de la communauté d'agglomération de Grenoble (Metro). Actuellement, je représente la CFDT à la CORTA (Coordination Territoriale pour l'Autonomie) à la Maison du Conseil Général du Trièves (Sud-Isère).

**A** partir de ce mandat, j'ai ressenti le besoin de rejoindre la Commission sociale santé des Retraités CFDT afin d'échanger sur les orientations à prendre.

**Avoir un mandat de l'organisation : comment ça se passe pour être efficace :**

- Bien connaître les dossiers à traiter : travail personnel,
- Être vigilant sur les services proposés aux usagers : qualité, coût, etc...
- Pour les orientations importantes, interroger le syndicat pour

une aide à l'analyse et au positionnement.

- Rendre compte au syndicat des informations qui peuvent intéresser les adhérents.

- Ne pas se faire « récupérer » ou cautionner des orientations avec lesquelles nous sommes en désaccord. Voir notre débat sur les tarifs des transports collectifs dans l'agglomération grenobloise avec la SEMITAG.

Point positif : débats avec les autres syndicats et associations et recherches d'actions communes.

## Des améliorations à apporter

**T**rouver des lieux et des moments dans la CFDT pour rendre compte de son mandat et soutenir les mandatés.

Si la relation mandaté/syndicat fonctionne bien, c'est un plus pour les salariés, les retraités et pour les usagers des services publics.

Cette présence syndicale et associative dans des comités consultatifs, même avec ses limites, me semble construire et enrichir une démarche démocratique.

Noël GIRARD



Une manifestation du 1er mai importante malgré la pluie



# DES MANIFESTATIONS DANS DE NOMBREUSES VILLES



- **Les retraités ont manifesté le 24 février sur leurs propres revendications et le 23 mars ils ont soutenu les revendications des salariés.**

Les manifestations du 24 février ont été l'occasion d'interventions, auprès des autorités représentant le gouvernement, pour rappeler les revendications urgentes des retraités :

- Le rattrapage du pouvoir d'achat, notamment celui des basses pensions qui subissent de plein fouet l'augmentation des prix des denrées et services incontournables.
- L'amélioration des pensions de réversion.

- Une protection sociale plus solidaire en arrêtant le transfert du coût des soins vers les mutuelles.
- Une possibilité d'accès aux soins partout et à tout moment en mettant en place une permanence des soins urgents avec une complémentarité entre médecine de ville et établissements hospitaliers et en faisant cesser les dépassements d'honoraires.
- Une réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie par la création du 5<sup>ème</sup> risque universel de sécurité sociale, par un financement public solidaire de tous les revenus. En réduisant le coût toujours plus élevé de l'hébergement en maison de retraite et du maintien à domicile. En améliorant l'aide à domicile aux personnes âgées.

## LA COMMISSION DÉTENTE ET CULTURE VOUS PROPOSE ...

UNE EXPOSITION AU MUSÉE DE GRENOBLE

**LIRE L'IMPRESSIONNISME** à travers 6 œuvres de MANET, MONET, DEGAS, RENOIR, PISSARRO et VAN GOGH

**Une visite guidée permettra même aux non initiés à la peinture de lire ces tableaux.**

"Lire l'Impressionnisme" révèle les aspects les plus novateurs de ce courant du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Revenir aux œuvres, s'attacher à leurs caractéristiques plastiques, les analyser, les "lire" à travers ce qu'elles représentent, mais aussi ce qui les sous-tend, tel est le propos de cette exposition.



Visite guidée Vendredi 28 mai 2010 à 15h, rendez vous à 14h45 dans le hall du musée, place de Lavalette.

Prix : 6€ par personne (entrée et frais de guide). Inscrivez-vous avant le 15 mai à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe.